

# EUROPEAN DIRECT PRIVATE DEBT FUND 1

Fonds fermé offrant une exposition diversifiée à la dette privée Senior à taux variable avec sûretés soutenant les PME à travers l'Europe continentale

## Données clés

### Generali Asset Management<sup>1</sup>: un leader sur les marchés privés

- Le Groupe Generali est un leader mondial du secteur de l'assurance. Generali Investments est la plateforme de sociétés de gestion d'actifs du Groupe qui gère 632 milliards d'euros d'actifs.<sup>2</sup>
- Generali Asset Management ("Generali AM"), l'une des sociétés de gestion d'actifs au sein de Generali Investments, bénéficie d'un historique de gestion des portefeuilles de dette privée du Groupe Generali.
- Plus de 10 milliards d'euros d'actifs privés engagés, gérés par 17 professionnels de l'investissement spécialisés dans les investissements en dette privée, directs et indirects et les stratégies multi-actifs<sup>3</sup>

### A propos du fonds European Direct Private Debt Fund 1

European Direct Private Debt Fund 1 est un fonds fermé, article 8 de la réglementation SFDR et vise à soutenir l'expansion des PME européennes (sous LBO ou détenues par des dirigeants) prêtes à s'engager sur des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).<sup>4</sup>

Le fonds suit une approche d'investissement buy-and-hold, avec un processus d'investissement et de suivi ESG solide et intégré. L'équipe d'investissement européenne et multi-locale est soutenue par une équipe ESG pour accompagner les valeurs détenues en portefeuille dans leurs ambitions ESG jusqu'au remboursement de la dette.

Les investissements sous-jacents du fonds sont principalement de la dette privée à taux variable avec sûretés de premier rang libellée en euros, proposant une protection supplémentaire au risque de perte en capital, une volatilité plus faible, un revenu régulier et une couverture naturelle contre le risque des taux.

- Le fonds vise une diversification par pays, secteurs et émetteurs. Le fonds diversifie ses investissements à travers l'Europe, principalement en France, en Italie, au Royaume-Uni, en Espagne, en Irlande, en Allemagne, en Belgique et dans les pays nordiques.
- L'équipe de gestion cible les petites et moyennes entreprises (PME) qui font preuve d'adaptabilité, dirigées par des équipes chevronnées, capables de générer des flux de trésorerie et ayant comme ambition de s'engager dans le développement durable.
- Le recours aux prêts directs devrait permettre de financer l'évolution du capital, l'expansion de l'activité et le refinancement.

Reflétant son approche « par tous les temps », le fonds vise une durée maximale d'investissement de 3 ans<sup>5</sup> afin de permettre au fonds de mieux s'adapter à des environnements changeants<sup>6</sup>. La maturité maximale du fonds est de 10 ans<sup>7</sup>.

Le fonds bénéficie des solides capacités de sourcing de l'équipe de Dette Privée Directe Européenne, aidée par les synergies de co-investissement issues des relations à long terme du Groupe Generali avec les sociétés de gestion de dette privée et de Private Equity externes. L'équipe de gestion s'appuie sur l'expertise des équipes d'investissement locales dans les principaux pays d'Europe continentale ainsi que sur la recherche interne sur le crédit et l'expertise ESG.

<sup>1</sup>Nom complet : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio. <sup>2</sup>Source: Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio ("Generali AM") à T3 2024, brut de double comptage. Merci de noter qu'au 1er janvier 2024, Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio a fusionné par incorporation dans Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, et a été renommée Generali AM. <sup>3</sup>Au 1er février 2025 <sup>4</sup>Le Fonds favorisera, entre autres, les caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Le Fonds n'est pas un article 9 selon SFDR (il n'a pas d'investissement durable comme objectif). <sup>5</sup>Durée maximale d'investissement : 3 ans, avec possibilité de prolongation d'1 an.<sup>6</sup>Il n'y a aucune garantie qu'un objectif d'investissement sera atteint ou qu'un rendement du capital sera obtenu. Le Fonds ne bénéficiera d'aucune garantie de protection du capital. <sup>7</sup>Maturité maximale : 10 ans, avec possibilité d'extension de 2 ans. <sup>8</sup>Ce rendement cible interne attendu diffère de celui mentionné dans le document d'émission car il est lié à l'EURIBOR à trois mois et ne constitue pas une promesse de performance car ce rendement cible n'est pas garanti (il ne s'agit pas d'un indicateur précis). Pour de plus amples informations sur les hypothèses et les différents scénarios retenus, veuillez vous référer au Gestionnaire d'investissement. European Direct Private Debt Fund n'est pas un fonds garanti. L'objectif d'investissement peut ne pas être atteint et vous pouvez ne pas récupérer le montant de votre investissement initial. L'utilisation de l'effet de levier peut augmenter le risque de pertes potentielles.

# 6-8%

Rendement net cible<sup>7</sup>

# ART. 8

Classification SFDR<sup>3</sup>

# 700 M€

Taille cible du fonds<sup>8</sup>

# 3.5- 4.5x

Levier net moyen cible des valeurs en portefeuille au closing<sup>8</sup>

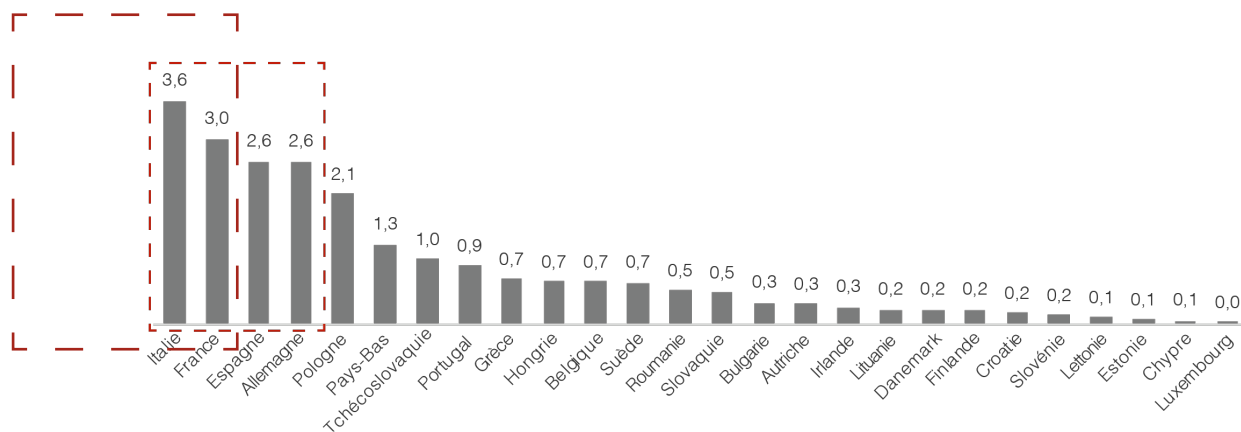
## FOCUS SUR LA Dette Privée Senior pour les PME Européennes

Principalement des dettes Senior avec sûretés émises par des PME soutenues par des sponsors<sup>8</sup>

## Revenus REGULIERS

Ciblant >20 sociétés distribuant des intérêts sur une base trimestrielle ou semestriellement<sup>7</sup>

## Nombre de PME européennes par pays (Millions)<sup>9</sup>



## Critères de diversification<sup>10</sup>



## Pourquoi investir dans European Direct Private Debt Fund 1 ?

Une stratégie d'investissement à long terme ayant pour objectif principal un revenu stable et la préservation du capital.

Un fonds fermé offrant une exposition diversifiée à des instruments de dette privée Senior à taux variable avec suretés de premier rang soutenant des PME durables à travers l'Europe continentale.

### DES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ

Le marché européen de la dette privée est un univers d'investissement diversifié et en croissance qui présente des qualités défensives.

### UN REVENU STABLE AVEC UN IMPACT SUR L'ÉCONOMIE RÉELLE

Un objectif de 700 millions d'euros d'investissements sous-jacents dans la dette flottante sécurisée de premier rang, soutenant les PME européennes avec une orientation ESG, visant à générer des revenus stables avec une faible volatilité.

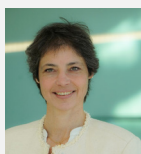
### INVESTIR AUX CÔTÉS DU GROUPE GENERALI

Investir aux côtés du groupe Generali, l'un des principaux investisseurs et détenteurs d'actifs au monde.

### UNE ÉQUIPE ET DES RÉSULTATS ÉPROUVÉS

Une équipe d'investissement dédiée et expérimentée, bénéficiant d'une couverture locale (Milan, Paris, Francfort) et d'une réputation bien établie

<sup>9</sup>Source: Commission européenne, Eurostat, juin 2022 (www.statista.com). <sup>10</sup>Les allocations sont susceptibles d'être modifiées. \*Il s'agit d'un objectif interne attendu et non d'une promesse de performance car ce rendement cible n'est pas garanti. L'objectif d'investissement peut ne pas être atteint et vous pouvez ne pas récupérer le montant de votre investissement initial. Pour plus d'informations sur les hypothèses et les différents scénarios retenus, veuillez vous référer à la société de gestion..



**SANDRINE RICHARD**  
Responsable de la dette privée

Sandrine apporte à Generali Investments plus de 25 ans d'expérience en investissement et en développement commercial dans le secteur européen de la gestion d'actifs.

Sandrine a travaillé chez Muzinich, où elle a dirigé la stratégie européenne et française de dette senior sécurisée et privée à des postes de direction, contribuant au lancement et à la gestion de fonds de dette privée avec des processus ESG solides. Auparavant, elle a occupé des postes de direction chez AXA AM, notamment à la tête de l'équipe d'investissement en dette privée, et chez Exane.

Sandrine est titulaire des certifications CESGA (Certified ESG Analyst), CAIA (Chartered Alternative Investment Analyst) et SFAF (Société Française des Analystes Financiers), en plus d'avoir obtenu un Executive Master Administrateur Indépendant de l'EM LYON, et un diplôme de l'Institut Ecole Supérieure de Gestion (ISG)..

## Une équipe d'investissement dédiée avec une présence dans plusieurs pays



 **Simon BACCELLI**  
*Responsable de la dette privée - France*

- Chez Generali depuis 2023
- 18 années d'expérience
- Dette Privée



 **Francesca ELIA**  
*Responsable de la dette privée - Italie*

- Chez Generali depuis 2023
- 15 années d'expérience
- Private Equity



 **Eric OSTERMANN**  
*Responsable de la dette privée DACH*

- Chez Generali depuis 2024
- 15 années d'expérience
- Dette Privée



 **Evgenia LEPETOVA**  
*Directeur - France*

- Chez Generali depuis 2023
- 9 années d'expérience
- Dette Privée



 **Tancredi DIAZ DELLA VITTORIA**  
*Directeur - Italie*

- Chez Generali depuis 2024
- 10 années d'expérience
- Dette Privée

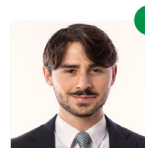


En cours de recrutement



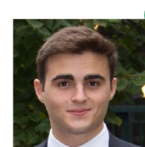
 **Laura MOLINA**  
 *Associée - France*

- Chez Generali depuis 2023
- 5 années d'expérience
- Private Equity



 **Marco PAOLI**  
*Analyste - Italie*

- Chez Generali depuis 2022
- 2 années d'expérience
- Dette Privée



 **Edoardo CASIRAGHI**  
*Analyste - Italie*

- Chez Generali depuis 2024
- 2 années d'expérience
- Dette Privée

## Informations clés

Véhicule du fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>SICAV, Lux. Société en commandite (Fonds RAIF)</li> <li>Fonds fermé</li> </ul>
Taille cible du fonds	700 millions d'€
Chronologie du fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée d'investissement : 3 ans + 1 an d'option</li> <li>Période de remboursement : jusqu'à 7 ans + 1 an d'option</li> <li>Période de levée de fonds : 18 mois après le 1er closing + 1 an d'extension</li> </ul>
Effet de levier du fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun effet de levier</li> <li>RCF pour les appels de capitaux uniquement</li> </ul>
Distribution	Trimestrielle
Frais de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur le montant investi uniquement</li> <li>80pbs</li> </ul>
Frais administratifs	10pbs sur le montant investi
Autres frais	4pbs sur le montant investi
Commissions de performance	Rattrapage complet de 10 % au-dessus du taux minimal à 6 %
AIFM/AM délégué	Generali Investments Luxembourg SA / Generali Asset Management S.p.A. Sgr
Dépositaire/Conservateur	BNP Paribas
Administrateur	Alter Domus
Auditeurs	KPMG
Experts ESG (internes et externes)	Equipe ESG interne et Reporting21

### Facteurs de Risques

Risques liés à la stratégie d'investissement du Fonds, veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des risques. D'autres risques peuvent s'appliquer ou être modifiés. Tous les risques sont détaillés dans le document d'émission, qui est disponible sur demande auprès du gestionnaire (AIFM).

- Instruments obligataires
- Liquidité du marché des prêts
- Risques associés aux titres de dette privée
- Conditions générales de la dette privée
- Évolution du marché
- Titres non enregistrés
- Dette par novation via un certificat de transfert
- Investissement dans les petites et moyennes entreprises
- Cession et participation

## • POLITIQUE D'INVESTISSEMENT, PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET PRINCIPAUX COÛTS

L'objectif du Fonds est de réaliser des rendements attractifs ajustés au risque, en fournissant un revenu stable, en investissant principalement dans des prêts ou obligations garantis de premier rang flottants libellés en euros, accordés à des petites et moyennes entreprises européennes ou émis par celles-ci, conformément aux conditions du présent Supplément et aux exigences de la Loi sur les fonds «RAIF». Le produit est géré activement sans référence à un indice de référence. L'objectif du Compartiment est de générer des rendements bruts de six pour cent (6 %), sur la base d'un portefeuille composé d'investissements générant une marge de quatre pour cent (4 %) à sept pour cent (7 %) par rapport à l'EURIBOR à trois (3) mois, et des rendements nets de quatre pour cent (4 %) sur une base annualisée.

Il n'y a aucune garantie qu'un objectif d'investissement sera atteint ou qu'un rendement du capital sera obtenu. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie de protection du capital.

Devise de référence du compartiment : EUR. Lorsque la devise de référence du Compartiment ou de la classe diffère de celle de votre pays, les fluctuations de change peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire, les performances et les coûts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises.

Pays de distribution du Compartiment : AT, DE, ES, FR, IT.

Principaux frais : pour toutes les informations relatives aux frais, veuillez vous référer au document d'émission.

## • INFORMATION ESG

Classification SFDR : Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers («SFDR»). Il n'a pas pour objectif les investissements durables.

Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?

Le Compartiment investit en priorité dans des titres de créance émis par des sociétés cibles dont les activités économiques sont conformes à certaines caractéristiques environnementales et/ou sociales inspirées des ODD de l'ONU telles que, par exemple, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources en eau, la création et le maintien d'emplois décents, la protection des droits de l'homme et des communautés, et/ou la promotion de la diversité et de l'inclusion. Le gestionnaire d'investissement évaluera ces caractéristiques pour chaque société cible dans le cadre d'une diligence raisonnable en matière de durabilité (voir ci-dessous « Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ? »). Aucune référence n'a été désignée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment.

Avant toute décision d'investissement, il convient de lire le document d'émission, son annexe SFDR et les informations relatives au produit sur le site Internet de la SFDR afin de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, des objectifs, des éléments contraignants du processus de sélection et des limites méthodologiques. Un résumé des informations sur les produits du site Internet de la SFDR est disponible sur demande à l'adresse suivante : AIFM.com

## • INFORMATION IMPORTANTE

Cette communication marketing est relative à Generali Direct Private Debt Fund, un fonds commun de placement (FCP) de droit luxembourgeois du 12 juillet 2013, qualifié de Reserved Alternative Investment Fund (RAIF) et à son compartiment European Direct Private Debt Fund 1, ensemble dénommés « le Fonds ». Cette communication marketing est destinée aux seuls investisseurs professionnels dans les pays où le Fonds est enregistré pour distribution, au sens de la directive 2014/65/UE sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) et n'est pas destinée aux investisseurs particuliers, ni aux U.S. Persons au sens de la réglementation S de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée.

Le Fonds est un véhicule d'investissement non réglementé, qui n'est pas soumis à la surveillance prudentielle de l'autorité luxembourgeoise de surveillance du secteur financier (CSSF). Par conséquent, cette communication commerciale et le document d'émission du Fonds n'ont pas été soumis et examinés par la CSSF ou toute autre autorité de surveillance luxembourgeoise.

Ce document est publié conjointement par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio et Generali Investments Luxembourg S.A., qui sont autorisées à commercialiser le Fonds.

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que société de gestion d'OPCVM et gestionnaire de fonds d'investissement alternatif (AIFM) au Luxembourg, réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) - code CSSF : S00000988 LEI : 222100FSOH054LBKJL62.

Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et désignée pour agir en tant que promoteur commercial du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré pour distribution (Via Niccolò Machiavelli 4, Trieste, 34132, Italia - C.M. n. 15376 - LEI : 549300LKCLUO-HU2BK025).

Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le document d'émission. Le document d'émission est disponible en anglais (pas en français), ainsi que les rapports annuels et semestriels, sur demande et sans frais auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, adresse électronique : GIL.fundInfo@generali-invest.com. La société de gestion peut décider de résilier les accords conclus pour la commercialisation du fonds. Un résumé de vos droits d'investisseur (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur le site [www.generali-investments.lu](http://www.generali-investments.lu) dans la section «About us/Generali Investments Luxembourg».

Cette communication marketing n'est pas destinée à fournir un conseil d'investissement, fiscal, comptable, professionnel ou juridique et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente du Fonds ou de tout autre titre pouvant être présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies le sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se produire et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement. Les performances passées ou visées ne préjugent pas des performances futures. Il n'y a aucune garantie que des prévisions positives se réalisent à l'avenir. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant initialement investi. Les performances futures sont soumises à la fiscalité, qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut changer à l'avenir. Veuillez consulter votre conseiller fiscal dans votre pays pour comprendre comment vos rendements seront affectés par les impôts. L'existence d'un enregistrement ou d'une approbation n'implique pas qu'un régulateur ait déterminé que ces produits conviennent aux investisseurs. Il est recommandé d'examiner attentivement les conditions d'investissement et d'obtenir des conseils professionnels, juridiques, financiers et fiscaux si nécessaire avant de prendre la décision d'investir dans un fonds.

Generali Investments est une marque déposée de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A. -Sources (sauf indication contraire) : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Ce document ne peut être reproduit (en tout ou en partie), diffusé, modifié ou utilisé sans autorisation écrite préalable.

